



S E R M O N

D I X I E M E

Sur Hebr. chap. XII. vers. 25. — 29.

25. *Voyez que vous ne messprisiez celui qui parle: car si ceux-là qui messprisoient celui qui parloit sur la terre, ne sont point eschapez, nous serons punis beaucoup plus, si nous nous destournons de celui qui parle des cieux.*
26. *Duquel la voix esment lors la terre: mais maintenant il a denoncé, disant, Encore une fois i'esmouray non seulement la terre, mais aussi le ciel.*
27. *Or ce mot, Encore une fois, signifie l'abolition des choses qui sont instables, comme de celles qui ont esté faites de main, afin que celles qui sont immuables demeurent.*
28. *Parquoy apprehendans le royaume qui ne peut estre esbranlé, retenons la grace par laquelle nous seruons à Dieu, tellement que nous luy soyons agreables*

agreables avec reuerence & crainte.

29. *Car aufsi nostre Dieu est un feu consumant.*



DOVTE la prudence de la vie, mes freres, consiste à bien choisir, & pour bien choisir, à bien comparer les choses les vnes aux autres. La necessité de ce choix prouient de la multiplicité des choses qui se presentent à nous, les vnes agreables aux sens; les autres desagreables; les vnes presentes, les autres futures; les vnes passageres, les autres stables & permanentes. Et quant à la difficulté du choix, elle prouient des diuers principes qui sont en nous, à sçauoir la chair & sensualité: la raison: & (és enfans de Dieu) la foy & l'Esprit de Dieu. Car la sensualité veut que nous choissions ce qui luy est agreable, les plaisirs & les contentemens de la chair. La raison veut que nous preferions l'honneur & la vertu aux plaisirs, mais elle demeure dans l'enclos des choses de ce monde: au lieu que la foy veut que nous passions

au delà de toutes les choses de cette vie pour embrasser celle qui est à venir. Tellement que la prudence Chrestienne consiste à bien comparer les choses de la chair & des sens à celles de l'esprit, les presentes aux futures, les passageres & perissables aux permanentes, & pour cela à resister aux sens, & à surmonter la raison humaine & mondaine.

Ce choix & cette difficulté se presente entre les Religions : l'une aura la splendeur & l'apparence, mais laissera l'ame destituee de biens : l'autre sera dans la simplicité, & en vn estat contemptible, mais contentera l'ame, l'ornera de vertus & la remplira de paix : l'une aura paix au monde : & l'autre croix attendant au siecle à venir vne remuneration eternelle. Le sens & l'homme animal choisira celle-là. Mais pour le choix de celle-ci il faut necessairement l'illumination de l'Esprit de Dieu.

Cela se rencontroit en la contestation que les Iuifs & les Chrestiens auoyent pour la Religion du temps de
nostre

nostre Apostre. Car depuis que le temps pour lequel Dieu auoit establi les ceremonies de la Loy Mosaique, estoit expiré, ces ceremonies n'estoyent maintenües des Iuifs que par des apparences specieuses à la raison humaine, à sçauoir premierement de la magnificence de laquelle Dieu estoit apparu en la montagne de Sinaï, à sçauoir avec esclairs, tonnerres, feu, tourbillon & tempeste, & tremblement de la montagne mesme: Secondement de la gloire d'un Moyse Mediateur visible entre Dieu & le peuple, d'une succession continuelle de Sacrificateurs. En troisiéme lieu d'une terre de Canaan donnée au peuple par merueille, & conseruée l'espace de plusieurs siecles, Et d'une Ierusalem avec la magnificence incomparable de son Temple. Mais la Religion Chrestienne estoit contemptible en apparence proposant un Iesus Christ crucifié, & estant exposée à croix & persecution continuelle: & n'ayant point d'aduantages que spirituels & celestes: un Christ contenu dans le Ciel, & caché aux yeux du

monde: vn royaume de iustice & paix
en la cōscience; & finalement la felicité
celeste du siecle à venir. Et ce sont ces
aduantages que nostre Apostre auoit
commencé de représenter és versets
precedens, & qu'il continue en ceux
que nous vous auons leus. Il auoit dit,
» Vous n'estes pas venus à vne monta-
» gne qui se puisse toucher à la main, ni
» au feu bruslant, ni au tourbillon, ni à
» l'obscurité & tempeste, ni au retentif-
» sement de la trompette, ni à la voix des
» paroles, laquelle ceux qui l'oyoyent re-
» quirent que la parole ne leur fust plus
» longuement addressée: Car ils ne pou-
» uoyent porter ce qui estoit enioinct, à
» sçauoir, si mesmes vne beste attouche
» la montagne, elle sera lapidee ou per-
» cee d'un dard. Et Moyse (tant estoit
» terrible ce qui apparoissoit) dit, ie suis
» espouuanté & en tremble tout. Ains
» vous estes venus à la montagne de
» Sion, à la Cité du Dieu viuant, à la Je-
» rusalem celeste, & aux milliers d'An-
» ges, & à l'assemblee & Eglise des pre-
» mier-nés qui sont escripts és cieux, & à
» Dieu qui est Iuge de tous, & aux esprits
des

des Iustes qui sont sanctifiés : & à Iesus “
Mediateur de la nouvelle alliance , & “
au sang de l’asperfion prononçant cho- “
fes meilleures que le sang d’Abel. “

Sur lesquelles paroles nous vous
difmes que l’Apostre propofoit l’aduā-
tage du Nouveau Testament par def-
fus l’Ancien , au regard de quatre cho-
fes. Premièrement de l’efat ou de l’e-
ftre de l’vne & de l’autre alliance. Car
l’efat de l’ancienne eftoit terrien , eu
efgard à la montagne de Sina qui fe
pouuoit toucher à la main . & à Ierufa-
lem qui eftoit fituee en la terre. Mais le
Nouveau Testament cōpofe vn Eftat
fpirituel & celefte , vne cité de Dieu,
vne Ierufalem d’enhaut , vne commu-
nion d’hommes regenerés & spirituels
dont la demeure doit eftre à iamais
dans le ciel. Sècondement au regard
de la focieté : car fi les Iuifs fe glori-
fioyent de leur Ierufalem en laquelle
s’afsembloyent les milliers d’Ifraël &
les venerables Chefs & premier-nés
des familles & des tributs. En la nou-
uelle Ierufalem on a focieté avec les
milliers d’Anges & avec l’Eglife & af-

semblee des premier-nés qui sont escripts au ciel, voire en cette Ierusalem tous sont chefs & premier-nés ; outre qu'on y a accès aux esprits des Iustes qui auoyent vescu sous l'Ancien Testament, & qui ayans esté sanctifiés par le sang de la nouvelle alliance sont recueillis dás le ciel. Et au lieu que l'Estat d'Israël auoit ses Iuges & ses Roys ; En la nouvelle Ierusalem on a pour Iuge & pour Roy Dieu mesme. Le troisiéme aduantage est au regard du Mediateur, entant qu'icy est pour Mediateur, non vn Moysé qui trembloit luy-mesme à la voix des paroles de Sináï, & qui n'estoit qu'ombre & figure du vray Mediateur: mais le propre Fils de Dieu, le Sauueur du monde, & seul vray Mediateur entre Dieu & les hommes. En quatriéme lieu au regard du sang de l'asperision, entant que celuy dont auoit esté ratifiée l'alliance ancienne estoit le sang des taureaux & des boucs: Mais ici le sang est celuy du propre Fils de Dieu, dont asperision est faite sur nos consciences par le Saint Esprit en foy & repentance : lequel sang prononce

grace

grace & paix pour les pecheurs repen-
tans. Maintenant l'Apostre continuë
ces aduantages du Nouueau Testa-
ment sur l'Ancien , & monstre son but
en ce propos , à sçauoir que nous rece-
uions avec d'autant plus de reuerence
& d'obeïssance de foy la parole de l'E-
uangile , que l'Euangile est beaucoup
plus excellent que la Loy , & que
Dieu s'y represente à nous avec de
plus grands argumens de reuerence &
de crainte. *Voyez*, dit l'Apostre, *que ne*
mesprisiez celuy qui parle. Car si ceux-là
qui mesprisoyent celuy qui parloit sur la
terre , ne sont point eschappés ; nous serons
punis beaucoup plus , si nous nous destour-
nons de celuy qui parle des cieux : duquel
la voix esment lors la terre : mais mainte-
nant il a denoncë, disant , Encor vne fois,
l'esmouray non seulement la terre , mais
aussi le ciel. Or ce mot , Encore vne fois, si-
gnifie l'abolition des choses qui sont insta-
bles, comme de celles qui ont esté faites, afin
que celles qui sont immuables demeurent.
Parquoy apprehendans le royaume qui ne
paut estre esbranlé , retenons la grace par
laquelle nous seruions à Dieu , tellement

que nous luy soyions agreables avec reuerence & crainte. Car aussi nostre Dieu est vn feu consumant. En quoy nous auons à considerer trois poincts.

I. L'aduantage du Nouueau Testament, au regard de celuy qui y parle à nous.

II. Son aduantage au regard de sa fermeté, establisant vn Royaume inefbranlable.

III. La conséquence que l'Apostre entire, à sçauoir que nous seruions à Dieu avec reuerence & crainte.

I. P O I N C T.

L'aduantage du Nouueau Testament au regard de celuy qui parle à nous est proposé par l'Apostre en deux choses, l'une que celuy qui parloit en la Loy, *parloit sur la terre, & en l'Euangile celuy qui parle parle du ciel* : Et l'autre, que Dieu lors de la Loy en parlant *esment la terre*, mais sous le Nouueau Testament *il esment non seulement la terre, mais aussi le ciel.*

L'Apostre auoit desia au chapitre deuxième de cette Epistre preferé l'Euangile

uangle à la Loy, entant que l'Euangile nous a esté annoncé de la bouche du propre Fils de Dieu, & la Loy auoit esté annoncée en la montagne de Sinai par l'organe des Anges : car bien que Dieu y fust introduit parlant & disant, Tu n'auras point d'autres dieux deuant ma face. Neantmoins le son des paroles & la voix estoit du ministere des Anges ; (Dieu, quand il s'agit des choses qui frappent les sens, ayant accoustumé d'employer le ministere des Anges, & ne pas agir par soy mesme immediatement) au lieu que l'Euangile auoit esté prononcé de la bouche du Fils de Dieu immediatement. Si donc la parole prononcée par les Anges auoit esté ferme, & toute transgression & desobeissance auoit receu iuste retribution ; comment eschapperons-nous si nous mettons à nonchaloir vn si grand salut, lequel ayant commencé d'estre déclaré par le Seigneur, nous a esté confirmé par ceux qui l'auoyét ouy. Maintenant l'Apostre disant, [*Voyez que ne mesprisiez celuy qui parle, Car si ceux qui mesprisoient celuy qui parloit sur la terre,*

CC

ne sont point eschappés , nous serons punis beaucoup plus, si nous nous destournons de celui qui parle des cieux.] On pourroit entendre vne opposition entre Moÿse & Iesus Christ ; entant que Moÿse cōme Mediateur de l'ancienne alliance, l'a proposee sur la terre au peuple d'Israël: Mais Iesus Christ venu du sein du Pere & esleué à la dextre de Dieu, nous propose l'Euangile du ciel. Mais pource que l'Apostre adioust que la voix de celui qui parloit en donnant la Loy esmut la terre, & que celui qui parle sous l'Euangile , esmouran non seulement la terre , mais aussi le ciel, Nous estimōs que l'Apostre fait comparaison de Dieu à Dieu mēme, à sçavoir de Dieu parlant sous la Loy par les Anges & par Moÿse sur la terre , à Dieu parlant sous le Nouveau Testament du haut du ciel par Iesus Christ son Fils: d'autant que ces paroles [*duquel la voix esmut lors la terre*] ne se peuvent rapporter à Moÿse ; cela ayant surpassé sa puissance. Or ne se rapportent-elles point aussi à Iesus Christ, entant que l'Apostre ne le considere pas

com-

comme ayant parlé en la Loy ; autrement il destruiroit l'argument qu'il a mis en auant au chapitre deuxiémé : Il s'ensuit donc qu'il considere le Pere ayant parlé sous la Loy sur la terre par Moyse , & sous le N. Testamēt du haut du ciel par son Fils; selon l'oppositiō & cōparaïson que l'Apost. a faite dès l'entree de cette Epistre de Dieu à Dieu mesme, quand il a dit, *Dieu ayant à plusieurs fois & en plusieurs manieres parlé aux Peres par les Prophetes, a parlé à nous en ces derniers iours par son Fils.* Et pour entendre cela , il faut presupposer que l'Escripture ne considere proprement la predication de l'Euangile & le regne de Iesus Christ que depuis le don du S. Esprit par l'ascension de Iesus Christ au Ciel: tout ce qui auoit precedé n'ayant esté que prealables, & preparatifs: dont l'Apostre dit Ephes.4. que Iesus Christ estant monté en haut a donné des dōs aux hōmes, & a donné les vns pour estre Apostres, les autres pour estre Prophetes , les autres pour estre Euangelistes, les autres pour estre Pasteurs & Docteurs, pour l'assemblage des Saincts,

pour l'œuvre du Ministère. Et de fait Iesus Christ auoit defendu d'aller en l'vniuers prescher, l'Euangile iusqu'apres son ascension au Ciel & l'enuoy de son Esprit. Iesus Christ estant venu en la terre pour faire la purgation de nos pechés, il auoit salu qu'il fust en fuite esleué à la dextre de Dieu afin d'attirer tous hommes à soy par la predicatiō de l'Euangile. Et il nous est représenté au Ps. 110. que le Christ a deu estre assis à la dextre du Pere, auant que Dieu estendit de Sion le sceptre de sa force, pour le faire seigneurier au milieu de ses ennemis, & auant que son armee fust assemblée en sainte pompe pour luy acquerir vne ieunesse nombreuse cōme la rosee de l'aube du iour. Voyez dōc fideles l'excellēce & dignité de l'Euāgile par dessus la Loy: la terre ou (tout au plus) vne mōtagne a esté vn lieu assez haut pour donner la Loy, mais pour l'Euāgile les cieux des cieux n'ont point esté trop esleués. Dieu voirement est en soy vne majesté infiniment esleuee au dessus de toutes choses; mais neantmoins en parlant sur la terre pour la Loy, & du haut des
cieux

cieux pour l'Euangile , il a monsté la difference non de foy-mesme , mais des choses lesquelles il a données si differemment. C'estoit sans doubte pour monstrier la nature des ceremonies legales, & leur infirmité: leur nature, à sçauoir que c'estoyent des elemés du monde, & des ceremonies terriennes & charnelles ; au lieu que les choses de l'Euangile sont spirituelles, celestes & diuines, foy, esperance, charité, sainteté: leur infirmité, entant que les sanctifications legales n'estans que typiques & figuratiues , ne faisoient que purifier exterieurement (selon que l'Apostre a dit cy dessus chapitre 9. que la cendre de la genice purifioit les souillés *quant à la chair*) mais celle de l'Euangile qui est par le sang de Christ purifie les consciences des œuvres mortes pour seruir au Dieu viuant. Aussi la Loy ne pouuoit esleuer l'homme au Ciel par ses ceremonies , n'ouvrant sinon le sanctuaire terrien qui n'estoit que figure du Ciel : Partant il estoit conuenable qu'elle ne fust donnée que sur la terre : mais que l'Euan-

uangile qui esleue l'homme au Ciel & qui transforme les hommes en creatures spirituelles & celestes, fust donné du haut des cieux : & que comme en la nature l'eau se peut esleuer aussi haut que sa source, cette eau de vie vinst du ciel pour y esleuer les hommes & leur donner yne vie spirituelle & celeste.

Et iei remarquez en passant combien ceux-là auilissent la doctrine de l'Euangile & des liures sacrez qui la contiennent, lesquels veulét que nous en prenions la certitude de l'autorité de l'Eglise & de ceux qui parlent à nous sur la terre: au lieu de la tenir absolument de l'autorité de celuy qui parle à nous du Ciel. Nous distinguons cette parole toute diuine d'auec la condition terrestre des hommes qui nous l'annoncent. Ce thresor diuin & celeste ne doit pas estre consideré au regard des vaisseaux de terre qui le portent: il a les caracteres de son prix & de son origine en soy mesme en vne efficace toute diuine; selon que dit l'Apotre 2. Cor. 4. *non auons ce thresor en vaisseaux*

vaisseaux de terre, afin que l'excellence de cette force soit de Dieu & non point de nous. Cette parole est viuante & d'effi- Heb.4:
cace plus penetrante que nulle espee à deux trenchans, atteignant iusqu'au dedans de l'ame, & iugeant les pensees, & intentions du cœur. Elle restaure l'ame, la trāsforme en l'image de Dieu & la sanctifie : selon que disoit Iesus Christ, sanctifie-les par ta verité, ta paro- Ioan 17.
le est verité. Ce qui ne peut estre l'effect d'une parole humaine, dont l'Apostre disoit 1. Thess. 2. Vous avez receu la parole de la predication, non point comme parole des hommes, mais, ainsi qu'elle est veritablement, comme parole de Dieu, laquelle aussi opere avec efficace en vous qui croyez.

L'autre aduantage de l'Euangile sur la Loy quant à celuy qui parle à nous, est que lors de la Loy sa voix esmut la terre, mais sous le Nouueau Testament il a declaré qu'il esmouura *non seulement la terre, mais aussi les cieux* : Le raisonnement de l'Apostre est, que la chose pour laquelle Dieu fait plus d'esmotion en l'uniuers, doit estre plus excel-

lente & receuë avec plus de crainte & reuerence, que celle pour laquelle il en fait moins: Car il faut presupposer que Dieu, dont la sagesse est tres-parfaicte, proportionne l'esmotion à l'importance des choses. Or pour l'estat de la Loy & de l'ancienne Alliance, il ne fit finon esmouuer la terre: Mais pour l'Euangile & l'estat du Nouveau Testamēt, il declare qu'il esmouura non seulement la terre, mais aussi les cieux. Sous l'Ancien Testament il y eut esmotion de la terre. Premièrement quand Dieu donna la Loy: Car il est dit Exod. 19. *Que toute la montagne trembloit fort*, à sçauoir lors que l'Eternel estoit descendu dessus en feu, & que sa fumee montoit comme celle d'une fournaise: dont il est dit Pseaume 68. *La terre trembla, mesme les cieux degouterent pour la presence de Dieu, & le mont de Sinai pour la presence de Dieu, Dieu de Sinai.*

Secondement quand Dieu establit son peuple en la terre de Canaan: car l'esmotion de ce pays fut extreme en ses habitans, puis qu'ils eurent à estre tous ou exterminés & destruits, ou subiuguez

iuguez , par le peuple d'Israël qui occupa le pais.

Quant au Nouveau Testament , la terre y fut esmeuë , Premièrement en ce que lors de la mort de Iesus Christ il y eust effectiuement tremblement de terre , & les pierres se fendirent , & les sepulchres s'ouurirent. Matth. 27. Secondement en ce que la predication de l'Euangile apporta grande esmotion & changement en toutes les nations de la terre, abbatant les idoles , & changeant les Religions du monde. Aussi le Prophete Aggée (lequel nostre Apôtre cite) parle de l'esmotion des nations pour l'Euangile , Dieu y disant; *J'esmauray toutes les nations, afin que les desirez d'entre toutes les nations viennent, & rempliray cette maison ici de gloire, a dit l'Eternel des armées.* Et à cela se rapporte ce qu'auroit dit Esaïe chapitre 2. que la montagne de la maison de l'Eternel és derniers iours seroit estable au sommet des montagnes , & esleuee par dessus les costaux, & que toutes nations y aborderoyent, disans, venez & montons à la montagne de l'Eternel , à

la maison du Dieu de Iacob, & il nous enseignera touchant ses voyes, & nous cheminerons en ses sentiers. Mais quant à l'esmotion des cieux, laquelle n'a lieu que sous le Nouveau Testament, elle est double. La premiere quand les cieux furent ouuerts & que le Sainct Esprit descédit du Ciel sur les disciples du Seigneur en langues mi-parties comme de feu : selon qu'il est dit Actes 2. qu'il se fit soudainement vn son du Ciel comme d'un vent qui souffle en vehemence ; lequel remplit toute la maison où les disciples estoient. Et de mesme auparauant, au Baptisme de Iesus Christ, il est dit Mat-thieu 4. que les cieux furent ouuerts, quand le Sainct Esprit descendit sur lui en forme de colombe. Aussi S. Pierre parlant au iour de la Pentecoste de l'enuoy admirable du Sainct Esprit, y applique ce que Dieu auoit predit par ses Prophetes du changement qui se feroit au Ciel, C'est, dit-il, ce qui a esté predit par le Praphete Joel, Pour vray en ces iours là ie respandray de mon Esprit sur mes seruiteurs & sur mes seruantes, dont

Sur Heb.ch.12 vers.25.--29. 411
dont ils prophetiseront , & feray des choses
merveilleuses au Ciel en haut , & signes
en terre en bas , sang & feu & vapeur de
fumee, Le Soleil sera changé en tenebres, &
la Lune en sang , deuant que ce grand &
notable iour du Seigneur vienne.

La seconde esmotion sera au dernier
iour , là où vne reelle esmotion se fera
du ciel & de la terre , afin qu'il y ait
nouveaux cieux & nouvelle terre , se-
lon la prediçtion des Prophetes : Dont
S.Pierre dit en sa seconde chap. 3. Les
cieux passeront avec vn bruit siffant
de tempeste , & les elemens seront dis-
souts par chaleur , & la terre & toutes
les œuvres qui sont en elle brusleront
entierement ; Les cieux estans enflam-
bés seront dissouts & les elemens se
fondront de chaleur.

Or l'Apostre prouue son propos tou-
chant l'esmotion du ciel & de la terre
par la Prophetie d'Aggée chapitre 2. là
où Dieu parlant de l'enuoy de son
Christ en la terre, dit, *Ainsi a dit l'Eter-
nel des armées , Encor vne fois , qui sera
dans peu de temps , l'esmouray les cieux
& la terre , la mer & le sec , Et esmouray*

toutes les nations , afin que les desirés de toutes les nations viennent , & remplirai cette maison de gloire , a dit l'Eternel des armées. Là où Dieu propose, selon le style des propheties qui auoit de l'obscurité , l'une & l'autre venue de Iesus Christ en la terre comme vne seule ; à sçauoir la premiere quand il vint pour annoncer l'Euangile & introduire en son Eglise les esleus de toutes nations: & la seconde quand il viendra pour les introduire en la gloire de sa maison celeste ; lors de laquelle Dieu esmouura reellement le ciel & la terre , la mer & le sec. Et ainsi voyez-vous que l'Apostre verifie fort bien son propos par l'Escripture , pour vous dire qu'il a soigneusement obserué ce qu'il tesmoigne Actes 26. à sçauoir qu'il n'auoit rien dit fors les choses que Moyse & les Prophetes auoyent predites deuoir aduenir. D'où nous apprenons que Dieu a adstreint tous ceux qui enseignent en son Eglise à la preuue de leurs enseignemens par les Escriptures. Et que l'Escripture Saincte , & non aucune autorité humaine , doit estre le
 princi-

principe de nostre foy ; selon qu'il est dit Esa.8. à la Loy & au tesmoignage: « s'ils ne parlent selon cette parole , ils « n'auront point la lumiere du matin. »

II. P O I N C T.

Mais voyez l'industrie & dexterité par laquelle l'Apostre tire vne seconde doctrine à l'aduantage du N. Testament d'un mot employé en la prophetie d'Aggée , laquelle il venoit d'alleguer. Cette prophetie portoit, *Encor une fois i'esmourrai la terre, & le ciel.* Or ce mot, *Encor une fois*, dit l'Apostre , signifie l'abolition des choses qui sont instables, comme de celles qui ont esté faictes de main, afin que celles qui sont immuables demeurent. Et de là l'Apostre infere que le Nouveau Testament donne vn royaume qui ne peut estre esbranlé. Son raisonnement est que Dieu disant , *I'esmourrai encor une fois* , presuppõe que cette fois passée il n'y aura plus d'esmotion , mais que l'estat du ciel & de la terre en suite sera inesbranlable. Autrement le mot *d'une fois* ne conuien-

droit pas. Doncques le Nouueau Testament donne vn estat ferme & immuable.

Pour entendre cela, mes freres, considerez trois estats muables, ausquels l'estat du Nouueau Testament est opposé, Premièrement celuy de la nature: Secondement celuy de la societé ciuile: En troisiéme lieu celuy de la Loy. Je di celuy de la nature, laquelle consiste en ces cieux & cette terre que nous voyons à l'œil, lesquels ayans serui de domicile aux pecheurs, ont, avec les creatures qu'ils contiennent, esté assubiectis à vanité, & doiuent vn iour estre bouleuersés & destruits, pour estre renouvelés & participer à l'estat nouueau que le Redempteur du monde nous a acquis; selon que dit l'Apostre Rom.8. Le grand & ardent desir des creatures est en ce qu'elles attendent que les enfans de Dieu soyent reuelez; Car les creatures sont subiettes à vanité, non point de leur vouloir, mais à cause de celuy qui les a assubiecties sous esperance qu'elles seront aussi deliurees de la seruitude de corruption,

ruption, pour estre en la liberté de la gloire des enfans de Dieu : Car nous sçauons que toutes creatures soupirēt & sont en trauail iusques à maintenant. Aussi est-il dit Pl.102. Tu as iadis fondé la terre, & les cieux sont l'ouura-
ge de tes mains ; Iceux periront, mais tu seras permanent ; & eux tous s'en-
uieilliront comme vn vestement, tu les changeras comme vn habillemēt, & ils seront changez. De là vient que l'Escripture dit que *la figure de ce monde passe*. Tout ce qui a esté de la nature en Adam doit passer ; les corps mesme des fideles doiuent estre reduits en poudre & passer par la mort : afin qu'il n'y ait rien qui ne recoiue vn nouuel estre de Iesus Christ le second & nouuel Adam.

L'estat de la societé ciuile est aussi tout muable. Car, outre les changemens que nous y voyons en diuerses fortes, comme par guerres estrangeres & ciuiles & par le bouleuerfement des formes du gouuernement, toutes les Principautez & puissances de la terre doiuent estre vn iour abolies ; ainsi que

le represente Daniel en la figure de la statuë comprenant les quatre empires de l'vniuers , afin de faire place au royaume des Saints du Souuerain, qui est vn royaume demeurant à iamais ; & 1. Cor. 15. l'Apostre dit que Iesus Christ abolira tout Empire, toute puissance & force.

Le troisieme Estat muable est celui de la Loy , lequel n'auoit esté establi que iusques à la venue du Christ: à laquelle toutes choses deuoyent estre faites nouvelles; Le temple deuant prendre fin, pour donner lieu à vn temple spirituel duquel les pierres seroyent pierres viues , à sçauoir les fideles mesmes ; Le sanctuaire mondain faire place à vn sanctuaire celeste auquel entreroit le Christ apres le sacrifice de soy mesme. Toutes les ceremonies de mesme deuoyent prendre fin comme ombres & figures , leur corps estant en Christ , & faire place à vn seruice tout spirituel; l'heure estât venue en laquelle les vrayz adorateurs adoreroient le Pere en esprit & verité. Et non seulement ce qui estoit de la religion , mais aussi l'estat

stat politique d'Israël deuoit prendre fin pour ceder à vne Ierusalem Celeste, à vn royaume des cieux, que le Christ establiroit; afin que le Christ (par le changement de l'État & regne politique de la maison de Dauid en vn Empire spirituel) s'assist sur le throne de Dauid son pere, & regnast sur la maison de Iacob eternellement; d'où vient que Iesus Christ appelloit la predication de l'Euangile & l'Eglise Chrestienne le royaume des cieux; aussi de ce temps-là les Rabins (quoy qu'ils n'entendissent pas qu'elle deuoit estre la forme du regne du Christ) appelloyent le royaume du Messie en la terre, le royaume des cieux.

Or nostre Apostre disant que le mot [encor vne fois] monstroit l'abolition des choses instables: adioustes ces mots, [*comme celles qui ont esté faites*] ce qui peut estre entendu en deux façons; à sçauoir où en prenant le mot de faites pour *faites de main*, au sens auquel l'Apostre a dit ci dessus chapitre 8. que Iesus Christ est ministre du vray sanctuaire que Dieu a planté & non pas l'hé-

D d

me , & chapitre 9. que Iesus Christ est venu par vn meilleur & plus parfait tabernacle , *non point fait de main; c'est à dire qui n'est point de cette structure.* Et là mesme que Christ n'est point entré és lieux saints *faits de main*, qui estoient figures correspondantes aux vrayes. Et c'est ainsi que l'a pris nostre version, ayant mis en nos Bibles, *choses faites de main.* Mais pource que ce mot *de main* n'est point en l'original, mais qu'il y a simplement, *Comme choses faites*, nous aimons mieux entendre generalement toutes les choses faites depuis la creation iusques à la venue du Christ,) cōprenāt les ouurages mesmes des cieux & de la terre , qui doiuent estre abolis selon les paroles de l'Apostre , 2. Cor. 5. *les choses vieilles sont passees, voici toutes choses sont faites nouvelles* , Et celles du Seigneur en Esaïe 65. *Voici ie m'en vai creer nouveaux cieux & nouvelle terre , & les choses precedentes ne seront plus ramenteuës.* L'Apostre donc à toutes les choses faites iusques au temps auquel Dieu esmouueroit encor vne fois les cieux & la terre , oppose vn royaume

inesbranlable,

inesbranlable, lequel Dieu formeroit par cette esmotion du ciel & de la terre.

Il l'appelle *vn Royaume*, d'autant que l'Estat du Christ deuoit estre vn Royaume, & ainsi a-il esté qualifié & par les Prophetes & par Iesus Christ, & par les Apostres. Pour sçauoir comment il est inesbranlable, considerez que ce royaume consiste en trois choses. Premièrement en sainteté & paix au dedans de nos cœurs. Secondement au ministere & seruice par lequel Dieu establit ces choses dedans nous. En troisiéme lieu en paix & felicité dedans le ciel. Quant à la sainteté & paix, esquelles il consiste (selon que dit l'Apostre Rom. 14. *le royaume de Dieu est Justice, paix & ioye par le Sainct Esprit.* C'est vne sainteté inesbranlable, opposée à celle de l'estat d'Adam en la creation, laquelle fut muable, comme dependante de la nature, c'est à dire des forces du franc arbitre données à l'homme en la creation. Or le franc arbitre de l'homme estoit vn principe muable. Mais le principe de la sancti-

fication & regeneration que nous receuons au royaume de Christ, est surnaturel, & par consequent immuable, à sçauoir l'Esprit de Christ: dont Sainct Iean dit que celuy qui est né de Dieu ne peche point, pource que la semence de Dieu demeure en luy : & Iesus Christ dit Iean 14. que l'Esprit qui est enuoyé en nous y fera eternellement; de là vient qu'il est dit que nous ne sommes point engendrés de semence corruptible, mais incorruptible, à sçauoir de la Parole de Dieu viuante & demeurante à tousiours. Partant cette sainteté prouenant de l'Esprit de Christ est vne vie laquelle ne peut de faillir en ceux qui l'obtiennent: comme Iesus Christ l'oppose à la vie que la manne donna jadis aux Israélites au desert, laquelle ayans mangée ils ne laisserent pas de mourir, au lieu que Christ le pain celeste donne à ceux qui le mangent vne vie permanente à iamais, comme il le dit en Sainct Iean chap. 6. Et la fermeté de cette grace prouient d'une parfaite expiation que Iesus Christ a faite de nos pechés laquelle a amené la

la iustice eternelle (ainsi qu'en parle le Prophete Daniel) Les oblatiōs legales sanctifiens & expians les pechēs selon la chair ne le faisoient qu'à temps : & pource falloit-il les reiterer continuellement; mais la redēption que nous auōs par Iesus Christ est vne redemption eternelle , dont par vne seule oblation il a consacré pour iamais ceux qui sont sanctifiés: Et quant à la paix de la conscience , elle n'est pas comme la paix extérieure des Israélites qui estoit souvent interrompuë par leurs ennemis & diuerses calamitez ; la paix du royaume de Christ subsiste dans les tribulations mesmes, voire nous nous glorifions és tribulations en l'esperance de la gloire de Dieu : car la dilection de Christ est espanduë en nos cœurs par le Saint Esprit qui nous est donné. Et de là resulte que le royaume de Christ estant pris mesmes pour les personnes qui le composent , est inesbranlable, entant que ni tribulation , ni angoisse, ni mort, ni vie , ni Anges ne les peut separer de la dilection de Christ, & qu'ils sont en toutes choses plus que vain-

Rom. 5.

queurs: que quoy que face Satan & le monde, Iesus Christ aura tousiours vn royaume en la terre és personnes de ses esleus, lesquels il est impossible d'estre seduits, & constituent l'Eglise contre laquelle les portes d'enfer n'auront point de puissance: dont en l'Apoc. lors que toute la terre est representee allant apres la Beste, sont exceptés ceux desquels les noms sont escripts au liure de vie de l'Agneau, aussi Iesus Christ dit d'eux en Saint Jean 10. Mes brebis ne periront jamais; mon Pere qui me les a donnees est plus grand que tous, & nul ne les rauira des mains de mon Pere, nul aussi ne les rauira de ma main.

Quant au culte par lequel Iesus Christ establit son royaume dedans nous, il n'est plus subiect à changement comme le ministere legal; l'ordre donné par Moyse a peu estre esbranlé; mais non celuy qui a esté donné par le Fils de Dieu: rien iusqu'à la fin du monde ne doit estre alteré en ses institutions: la foy a esté vne fois baillee aux Saints, dit S. Iude: nulles traditions ne
la

la doiuent changer; si nous mesmes
disoit l'Apostre, ou vn Ange du ciel,
vous annonce outre ce qui vous a esté *Gal. 1.*
euangelisé, qu'il soit anatheme. Et ici
nous demanderions volontiers à ceux:
qui ont retranché aux fideles la coupe
de la Sainte Cene, contre l'institution
de Iesus Christ & la pratique de l'E-
glise Apostolique, s'ils ont tenu le roy-
aume de Christ, c'est à dire le culte &
le seruice qu'il auoit establi, pour inef-
branlable? de mesme qu'en leurs au-
tres institutions, autels, distinction de
iours de festes, distinction de viandes,
aspersions, onctions, inuocation des
creatures, veneration d'images & de
Reliques: choses que le royaume de
Christ, lors que Iesus Christ l'establit
par ses Apostres, ne connoissoit point,
Et qui pourra nier la iustice & la ne-
cessité d'une reformation qui reestablist
tout ce qui estoit du royaume & des
commandemens de Iesus Christ?

Quant au troisieme point de ce
royaume du Christ, à sçauoir la paix &
felicité celeste; c'est où ce royaume est
du tout inefbranlable: Les nouueaux

D d iiii

cieux & la nouvelle terre que Dieu aura créés ne passeront point comme ces premiers cieux & cette premiere terre : le Paradis terrestre , en l'estat de l'integrité naturelle , a esté esbranlé; mais le Paradis celeste ne le sera point. La Canaan donnée & promise par la Loy au peuple d'Israël, luy a esté ostée, sa Ierusalem ruinee , le pays degasté, & tout l'Estat d'Israël renuersé : le temple mesme demoli sans pouuoir estre iamais reedifié : mais nostre Canaan est vn heritage qui ne se peut contaminer ni flestrir conserué és cieux pour nous.

1. Pier. 1.

La paix des plus grands & florissans Estats & Royaumes de la terre peut estre esbranlée ; comme fut celle du grand empire des Babyloniens par Cyrus Roy de Perse; celle de l'Empire des Perses par vn Alexandre le grand: celle de l'Empire des Romains par les peuples du Septentrion. Mais quant au royaume du Christ , Daniel dit au chapitre 7. de ses Reuelations que sa domination est vne domination eternelle qui ne passera point & que son regne
ne

ne sera point dissipé. Les Estats de la terre ont des fondemens proportionnés à la nature & cōdition de leurs Architectes , mais la cité du royaume de Christ a vn fondement diuin , selon que Dieu en est l'Architecte & le bastisseur. Et non seulement la felicité du royaume de Christ ne peut estre terminée, mais mesme ne peut estre tant soit peu alterée ou esbranlée. Ici bas sont les hurts & les combats contre le Royaume de Jesus Christ ; Ici nous auons la luitte contre les Principautés & puissances & Malices spirituelles : Mais quand l'Eglise sera toute recueillie dans le ciel , Satan sera pour iamais précipité, en, l'abyssme avec tous les autres ennemis de Christ, tellement que ce royaume non seulement ne recevra alteration aucune , mais il n'y aura pas mesme puissance aucune qui le puisse assaillir. Heb.11.

III. P O I N C T.

Voyons donc maintenant, puis que tel est l'aduantage du Nouveau Testa-

ment , soit au regard de celuy qui y parle à nous , soit au regard du royaume qui y est establi , la consequence & conclusion que l'Apostre en tire , qui est le troisième poinct de nostre propos. Quant à celuy qui parle à nous, c'est que nous prenions garde de ne le mespriser , car si ceux qui mesprisoient celuy qui parloit sur la terre ne sont point eschapper, nous serons punis beaucoup plus si nous nous destournons de celuy qui parle des cieux. Quant au royaume qui est establi sous le Nouueau Testament, c'est qu'apprehendans le royaume qui ne peut estre esbranlé, nous retenions la grace par laquelle nous seruions à Dieu , tellement que nous luy soyions agreables avec reuerence & crainte. Car ainsi nostre Dieu est un feu consumant. En quoy il y a l'exhortation & la menace.

L'exhortation est de ne pas mespriser celuy qui parle à nous non de quelque lieu de la terre, ou de quelque montagne , comme celle de Sinai, mais du hault des cieux avec les marques de sa gloire, & non par vn Moyse, ou par des Anges , mais par son propre Fils, & que nous

nous taschions de luy estre'agreables avec reuerence & crainte.

La reuerence & la crainte est requise, pource qu'il s'agit de la majesté de celuy dont tout ce qu'il y a de grand & de majestueux és Rois de la terre n'est qu'un rayon de sa gloire: comme aussi d'ailleurs, tout ce qu'il y a de venerable & de doux en la face des peres & meres enuers leurs enfans, n'est qu'une image de la benignité dont il agit enuers nous. ~~Il~~ a donc voirement une majesté celeste, mais aussi une qualité de Pere, afin que nostre crainte soit une crainte non d'espouuante ment, mais de reuerence, c'est à dire d'humilité meslee avec amour. En la Loy Dieu apparoissoit voirement avec maiesté mais formidable, par feux, tonnerres, & par la malediction qu'il prononçoit contre les pecheurs. Mais en l'Euan-gile il a ioinct à la gloire de sa majesté celeste, une charité & misericorde admirable; inuitant les pecheurs à repentance & à salut par la foy en Iesus Christ. Et un des mots que l'Apostre employe en sa langue vient du mot

qui signifie *honte, & pudeur*, pour vous dire (fideles) que nous devons estre honteux de pecher deuant celuy duquel la bonté nous a tant obligé à l'aimer, aussi bien que sa grandeur à l'honorer: voire honteux d'esconduire ce Seigneur qui nous conuie des cieux à nous conuertir à luy : car aussi le mot que nous traduisons *mespriser* signifie en la langue de l'Apostre refuser & esconduire quelqu'un de sa demande. Or ie vous prie, qu'est-ce que Dieu nous demande sinon que nous receuions son salut, & son Christ, selon qu'il nous le presente par l'Euangile: comme l'Apostre dit 2. Cor. 5. *Nous vous prions pour Christ que vous soyez reconciliez à Dieu?* O bonté admirable de Dieu enuers les hommes! O iuste confusion & condanation des meschâs; car d'où viét leur ruine & perdition que totalement d'eux? à sçauoir de leur rebellion à la voix salutaire de Dieu, & du mespris qu'ils ont fait de son Christ qui les inuitoit à soy?

Mais si cette bonté de Dieu aggrave la coulpe des incredules & rebelles à l'Euangile, apprenons quant à nous
deux

deux choses , l'une que si nous auons creu, ce n'est pas nostre force ou vertu, ou nostre merite , mais la grace de Dieu : & l'autre que le sentiment & la recognoissance de cette grace nous doit remplir de soin à la retenir contre toutes les tentations du monde; Et c'est à quoy nous exhorte nostre Apostre, *Retenons*, dit-il, *la grace par laquelle nous seruions à Dieu , tellement que nous luy soyions agreables.* La qualité de cette grace requiert cela par elle mesme , à sçauoir qu'estant si grande & si admirable , si excellente & si sublime nous la gardions & conseruions comme nostre souuerain bien contre toutes les suggestions de nostre chair & les efforts du monde ? De mesme il faut que la grandeur de cette grace nous remplisse de desir de nous consacrer au seruice de celuy de qui nous la tenons & de luy estre agreables : comme nostre Apostre nous parle ici *de seruir à Dieu , luy estans agreables.* Car certes son amour ne peut estre recompensé que par amour & affection cordiale : dont aussi l'Apostre dit

1. Tim. 1.

que la fin du commandement est amour d'un cœur pur & d'une bonne conscience & d'une foy nō feinte. Par-tant comme par trois fois Iesus Christ dit à Saint Pierre, *m'aimes-tu ? pay mes brebis*, afin que tout ce qu'il feroit procedast d'amour & de ressentiment de la grace de Dieu: il faut que nous nous le representations, nous demandans en toutes nos fonctions, si nous l'aimons? afin que toutes ayent pour motif le desir de luy agreer. La Loy donnoit vn esprit de seruitude lequel ne tend qu'à euitier les coups: mais quant à nous qui auons receu vn esprit d'amour, il faut que nous seruions par amour.

- Voila, mes freres, quel doit estre le premier principe, & ressort principal, & direct de nostre seruite & obeissance; mais à cause de nostre chair qui est rebellion & inimitié cōtre Dieu, & laquelle ne peut estre domptee que par les coups ou par la frayeur, L'Euangile donne lieu à vn second motif & indirect, qui est la crainte de la peine, l'Apotre nous disant que si ceux qui a-uoient iadis mesprisé celuy qui parloit
sur

sur la terre , ne font point eschappés,
nous ferons beaucoup plus punis si
nous mesprisons celuy qui parle des
cieux : & que nostre Dieu est vn feu
consumant. Car est-il pas iuste que
Dieu ayant commencé par douceur &
par les semences de sa grace & de sa
misericorde , agisse en suite par seueri-
té & vengeance ? que sa benignité
mesprisee & reiettee se tourne en ire
& fureur ? Et que plus l'Euangile nous
presente la bonté & charité de Dieu,
il ait aussi contre les incredules & re-
belles les peines les plus griesues ? Si
doncques Moyse qui ne donnoit que
les ombres & les figures & vn seruice
charnel & terrien, & ne parloit que sur
la terre , a puni griesuement ses trans-
gresseurs , que sera-ce de ceux qui au-
ront reietté Iesus Christ qui donnoit
la grace & la verité , ce corps des om-
bres & figures , & qui parle des cieux,
comme estant la resplendeur de la
gloire du Pere & la marque engrauee
de la personne d'iceluy ? Et ici ie di,
qu'y ayant trois manieres dont Dieu
doit iuger les hommes, selon qu'il s'est

manifesté à eux en trois façons ; sans Loy par les lumieres naturelles & les bienfaits de sa prouidence: par la Loy, c'est à dire par la reuelation & dispensation de ses Prophetes : & par l'Euangile par le ministere de ses Apostres & de ceux qui ont annoncé Iesus Christ apres eux. Les peines des transgresseurs seront plus grandes selon que la maniere de la manifestation aura esté plus excellente : & ainsi seront plus griefuement traittés les rebelles contre la Loy, que ceux qui ont detenu en iniustice la verité de Dieu en la nature; & ceux qui auront reietté l'Euangile, la reuelation du Fils, que ceux qui auront reietté la lumiere naturelle & celle des Prophetes ; selon que Iesus Christ dit que Tyr & Sidon (qui estoient villes Payennes) seroyent plus tolerablement traittees au iour du iugement que Capernaum & Betsaïda, villes où il auoit enseigné l'Euangile. Plus il y a de science plus la coulpe de la desobeissance est grande, selon que dit Iesus Christ que le seruiteur qui a sceu la volonté du maistre & ne l'a pas faite

faite

faite sera battu de plus de coups que celui qui ne l'a pas faite, ne l'ayant pas sceu. Or l'Euangile a donné le plus hault degré de science de la volonté de Dieu: Pourtant sera-ce en l'Euangile que Dieu se montrera estre vn feu *Ps.97.* consumant à l'encontre de ceux qui y auront esté rebelles. Aussi au dernier iour il viendra avec vn feu deuorant à *1. Pier.4.* l'encontre de ses aduersaires, & mettra en feu les cieux, la terre & les elements, pour montrer son indignation contre les meschans: En suite dequoy il les enuoyera en vn feu eternal, préparé à Satan & à ses Anges. Venez doncques ici, ô pecheurs, qui vous endormés par securité charnelle à la douceur de l'Euangile, vous sauuer par frayeur. Que le feu (cet horrible element à qui rien ne peut résister, & qui consume tout) vous soit le symbole & l'emblemme de la rigueur du iugement de Dieu contre ceux qui mesprisent sa voix.

Et pour nous appliquer cela plus particulièrement, mes freres, quand vous oyez des armées mettre en feu

E c

tant de lieux, & entendez les horribles degasts de la guerre , Dieu ne nous monstre-il pas qu'il est vn feu consumant?

Venons doncques à repentance de nos pechés , reconnoissons que c'est pour auoir mesprisé la bonté & les bien-faits de Dieu , que sa colere est embrasée comme vn feu , & que rien n'y peut estre opposé. Il n'y a moyen de l'esteindre que par des larmes de repentance. Il n'y a que nostre conuersion qui puisse conuertir son courroux en benediction & paix ; selon qu'il est dit Pscaume 85. *L'Eternel parlera de paix à son peuple , moyennant que jamais ils ne retournent à leur folie.* Et voyons, mes freres , en nostre texte la folie de nos mœurs de nous attacher aux choses de ce monde , puis qu'elles sont toutes nommees dans nostre texte *instables*. Pourquoi , ô homme, te laisses-tu emporter à des biens passagers , puis que quand tu mourras tu n'emporteras rien & que ta gloire ne descendra point avec toy; & pourquoi negliges-tu la foy, la pieté & crainte de Dieu

Dieu qui t'accompagneront en l'éternité ? Et pourquoy te laisses-tu vaincre à des plaisirs qui s'esuanouissent, en delaisant ceux de la dextre de Dieu qui demeurent à iamais ? Meditons doncques que le monde passe & sa conuoitise ; mais en cette meditation ayons cette consolation contre toutes aduersitez, toutes agitations, & tous efforts du monde, que nous sommes entrez au royaume de Iesus Christ qui ne peut estre esbranlé : afin qu'és esbranlemens des estats de la terre, nous disions avec les fideles Ps. 46: *nous ne craindrons point, encor qu'on remuast la terre, & que les montagnes se renuersassent au milieu de la mer ; que ses eaux vinssent à bruire & à se troubler, & que les montagnes fussent esbranlees par l'elevation de ses vagues. Les ruisseaux de la riuere resjouiront la Cité de Dieu le saint lieu des habitacles du souverain. Dieu est au milieu d'icelle, elle ne bougera point.* car cela n'auoit esté dit de la Ierusalem terrienne, qu'entant qu'elle estoit ombre & figure de la celeste à laquelle nous sommes venus. C'est ici

E c ij

où les hurts des afflictions & les efforts de la mort mesmes ne peuuent rien , pource que Iesus Christ nous a esté fait redemption; que nous sommes passés de la mort à la vie ; que nous sommes ressusçités ensemble avec Iesus Christ & assis és lieux celestes en luy.

Auquel soit gloire à iamais. Amen.



SER-